U N C A F N

Photo UNCAFN 2017

UNCAFN

L'Union Nationale des Combattants a été fondée en 1918 PAR Georges Clémenceau et le Père Daniel Brottier, aumônier militaire. Vers les années 1962, l'Association accepte les Anciens d'AFN et permet la création de l'UNCAFN (association totalement apolitique).

La section de Martizay voit le jour en 1973 sous l'impulsion du docteur Demarne, Président Départemental.

Premier bureau du 24 mars 1973

Président : Michel Faure
Vice-Président : Pierre Robin
Trésorier : Jean-Louis Guenand
Secrétaire : Marcel Sainson
Porte-drapeau: Roland Ligault

Membres : René Chabot, Bernard Bardon, Jean Apoux, André Bauché, Fernand Doucé, Michel Blanchet, Michel Voisin

Déclaration au Journal Officiel le 24 juin 1973
Michel Faure décède le 28 juin 1986,Marcel Sainson devient Président le 10 janvier 1987.

Composition du bureau actuel
(Petit Bosquet n° 42 – Eté-automne 2016)

Président : Marcel Sainson
Vice-Président : Pierre Robin
Trésorier : Bernard Cherrier

Trésorier-adjoint : Jacques Brouard
Secrétaire : Guy Andrieux
Secrétaire-adjoint:Gildas Julien
Porte-drapeau : Guy Andrieux
Roger Sécheresse

Membres : Jacques Delétang
Fernand Sécheresse

Activités au niveau départemental

Un Congrès départemental a lieu, chaque année, dans une commune de l'Indre :

En 1975, congrès organisé par la section de Martizay rassemblant toutes les sections du département

En 1997, second congrès organisé par la section de Martizay avec au programme :

- séance plénière (allocution du Président départemental actuellement Henri Prot et des délégués nationaux)
- messe dans l'église
- dépôt de gerbe au monument aux morts
- remise de décorations au monument
- vin d'honneur offert par la municipalité (2000 personnes environ)
- repas de clôture sous chapiteau de 763 couverts (autorités, adhérents et leurs femmes)

Pour ce Congrès de 1997, la section avait comme objectif de ne pas garder pour elle les bénéfices de cette manifestation qui s'élevaient à 1250F et a fait don de

cette somme au Foyer des Anciens Combattants de la Roche Bellusson à Mérigny.

Fonctionnement de la section de Martizay :

- **Le bureau se réunit 3 ou 4 fois par an.**
- **L'assemblée générale avec tous les adhérents a lieu le deuxième samedi de février ; le tiers sortant est renouvelé tous les 4 ans. Un pot de l'amitié, offert par l'association de Martizay auquel participent les femmes des adhérents et les veuves, clôt la séance.**

En 2017, Roger Sécheresse a reçu la médaille militaire.

CEREMONIE 1973

Le 16 décembre a eu lieu la cérémonie de remise du drapeau aux anciens combattants d'Afrique du Nord : Cérémonie brillante et très bien organisée par le Président Michel Faure et par les membres du bureau Pierre Robin, Michel Blanchet, Marcel Sainson, Jean Louis Guenand, René Chabot, Michel Voisin, Bernard Bardon, André Beauché et Jean Apoux.

La cérémonie commença à 9 heures par une très belle messe en latin avec des enfants de choeurs en soutane rouge et rochet de dentelle, au cours de laquelle eut lieu la bénédiction du drapeau par M. le Curé Leclerc - l'honneur de porter le drapeau avait échu à Roland Ligault. Pendant la messe la musique municipale, dirigée par Monsieur Imbert joua "la nuit" de Rameau et l'"Ave Maria".

Le cortège formé des anciens d'A.F.N. venus de tout le département avec leurs drapeaux, des anciens combattants des deux guerres, des pompiers, de la musique municipale, des enfants des écoles, des membres du Conseil Municipal, et du public se dirigea vers le monument aux morts où l'attendait une compagnie de C.I.S.M. sous la conduite de son lieutenant.

Là le maire accueillit successivement Monsieur le Sous-Préfet en grand uniforme, le docteur Demarne président départemental des anciens d'A.F.N. Monsieur Caillaud, délégué départemental, M. le député Mourot, les conseillers généraux et les maires des communes voisines. Après le dépôt d'une gerbe et la sonnerie aux morts la musique municipale joua "la Marseillaise" puis tout le cortège défila à travers le bourg jusqu'au foyer rural, non encore terminé mais utilisable, où un vin d'honneur fut servi. Des discours furent prononcés par le Président Michel Faure, Madame J. Soubrier, le docteur Demarne, Monsieur Mourot et le Sous Préfet. Nous transcrirons ici le discours de Madame J. Soubrier parce qu'il évoquait la mémoire de Marcel Renard, mort pour la France.

..... L'un des vôtres est tombé sur une terre désormais étrangère. Nous avons gravé son nom en lettres d'or sur le marbre de notre monument. Il était votre camarade, ne l'oubliez pas, il est encore si près de nous.

J'évoquerai sa mémoire en me tournant vers ces enfants de notre village qui aujourd'hui, se sont joints à vous, pour qu'eux non plus n'oublient pas.

Marcel Renard, mes enfants, a comme vous, par un matin d'automne, quitté la main de sa mère, pour pénétrer dans ce monde inconnu et mystérieux, attirant et redoutable de l'école. Il a, comme vous, fait ses devoirs et appris ses leçons. Il a, comme vous, joué à la guerre sur le champ de foire avec un sabre de bois et un calot de journal sans penser que les larmes des mères, des épouses, et des filles en étaient la rançon.

Appelé au service militaire, il est parti pour l'Algérie avec ceux de sa classe protéger ces populations auxquelles une voix autorisée avait dit "vous êtes Français pour toujours, vous êtes Français de Dunkerque à Tamanrasset".

Vous chercherez sur la carte de votre atlas de géographie où se trouve Tamanrasset. C'est très loin de Dunkerque. C'était encore la France. Tamanrasset, c'est au milieu des sables du désert un village tout ébloui de soleil, où chaque soir, à l'appel du muezzin, le drapeau français retombait dans ses plis, à l'heure où le soleil disparaît à l'horizon.

C'était au temps où la paix française avec ses soldats, ses médecins, ses instituteurs et sa justice, régnait aux quatre coins du monde. C'est pour maintenir cette paix française que Marcel Renard est mort alors que s'éteignaient les bougies de Noel.

Il avait vingt ans, l'âge où l'on croit qu'on ne mourra jamais.

Il nous reste à penser, Messieurs, que son sacrifice n'aura pas été vain, qu'il Aura contribué à maintenir, malgré tout, le rayonnement de la France.
Ce souhait est une prière et je laisse au poète Robert Brasillach le soin de vous la dire mieux que moi :

"Seigneur voici couler le sang de nos garçons
"Il a tout recouvert la patrie déchirée
"Quand verrons-nous jaillir oh! tardive saison
"De tout ce sang versé, la moisson désirée."

Que du monde des ombres sans frontière ni espace, sa pensée ici nous rejoigne.

Douze cents congressistes à Martizay

1997

MM. Chabot, Chartier et Riollet ont reçu la croix du combattant

Dimanche, la commune de Martizay ayant été choisie pour la deuxième fois pour organiser le XIII[e] congrès départemental de l'Entente de combattants UNC-UNCAFN, soldats de France, Fédération des anciens combattants, la municipalité avait mis en place une remarquable structure d'accueil pour recevoir mille deux cents congressistes.

Une journée d'information et aussi du souvenir et de recueillement pour les participants dont la journée commença dès 8 h 30. A 10 h, les auorités et personnalités arrivées, à la salle des fêtes, la séance était ouverte par le président Sainson, de la section locale UNCAFN. Elle était présidée par le général de division Lartigue, membre du bureau national, délégué national à la présidence du congrès. A ses côtés à la tribune officielle, René Chabot, maire de Martizay, conseiller général, le sous-préfet, M. Mathis, le commandant Demarly, de l'école de l'ESMAT de Châteauroux, le chef d'escadron Fourcadet, du groupement de Châteauroux, Abel Guillemain, président départemental des anciens combattants et Henri Prot, président départemental de l'UNCAFN.

" La culture du civisme "

Tour à tour, ils ont pris la parole. René Chabot a souhaité *« que ce rassemblement solidaire depuis treize ans, contribue à rendre au monde combattant, quelles que soient les générations, sa vraie place dans la société »*.

M. Guillemain enchaînait : *« Nous demandons que la culture du civisme soit établi à l'école primaire afin que les enfants connaissent au moins les raisons pour lesquelles ils obtiennent un jour de congé le 8 mai et le 11 novembre... »*.

M. Prot rappelait : *« Notre association départementale s'efforce de venir en aide du mieux possible à ses adhérents défavorisés. Tel a toujours été notre but : servir et non se servir ! »*.

Le général Lartigue, délégué national, prit ensuite la parole pour exposer l'esprit dans lequel les statuts ont été récemment modifiés pour répondre aux exigences de la réglementation. *« L'UNC, qui avait jusqu'à ce jour un statut associatif, devient une fédération d'associations départementales déclarées en préfecture et disposant à ce titre de la personnalité morale. L'éventail des membres actifs est étendu à cette occasion aux veuves de combattant et à tous ceux qui ont effectué le volet militaire du Service national »*.

Il a développé ensuite un certain nombre de consignes d'action : *« préserver d'abord la spécificité de l'UNC qui, outre sa fonction de défense des intérêts de ses membres, est un corps intermédiaire de la Nation s'attachant à développer et préserver l'esprit critique civique par le moyen de ses thèmes annuels de réflexion, celui de cette année portant d'ailleurs sur la citoyenneté. Il s'agit ensuite de porter une attention vigilante à la nécessaire mémoire vivante afin d'éviter que se perdent les notions de base sur lesquelles se fondent l'esprit de défense »*.

Il a développé également les actions de solidarité très importantes conduites chaque année au profit de ses membres (7.160.000 F attribués cette année), et en direction des anciens tirailleurs africains ayant servi dans l'Armée française. Il a terminé en soulignant l'importance du regroupement des associations dont les buts et la sensibilité sont comparables en commentant la devise de l'association « Unis comme au front ».

Le sous-préfet clôturait la séance sur ces termes : en soulignant *« le rôle accru des anciens combattants avec la suppression du service militaire obligatoire afin de transmettre aux jeunes les valeurs patriotiques et l'esprit civique et de faire naître les vocations dont nos armées y compris la gendarmerie auront besoin »*.

Dépôt de gerbes et décorations

Après l'office religieux, le cortège impressionnant se formait. Près de cent porte-drapeaux ont défilé, précédés par les fanfares de Martizay, Ciron et Tournon-Saint-Martin, suivis des personnalités, parmi elles le colonel Ducret, délégué militaire départemental, le major Maille, de la compagnie de gendarmerie du Blanc et l'adjudant Michel, de la brigade de Tournon-Saint-Martin.

Après le dépôt de gerbes au monument aux Morts, en présence des sapeurs-pompiers du centre de secours de Martizay, et d'un détachement de l'ESMAT, MM. Chabot, Chartier et Riollet furent décorés respectivement de la croix du combattant, du titre de la reconnaisance de la Nation et du porte-drapeau.

D'autres personnes ont reçu au cours de la manifestation des distinctions : médaille d'argent du Djebel, Marcel Sainson ; médaille du Djebel bronze, Lucien Douadie, Pierre Imbert, Fernand Sécheresse, Michel Perrin ; médaille de l'UNC, Michel Blanchet, Pierre Robin, Jacques Brouard, Robert Capron, Jean Cherioux, Bernard Cherrier, Jacques Delétang, Gildas Julien, Roland Ligault.

Après le vin d'honneur servi à la salle des fêtes, un repas a réuni 750 convives.

MÉRIGNY 1997

Un chèque pour La Roche-Bellusson

Un geste généreux des anciens d'AFN

A l'issue de la fête de Noël qui a eu lieu lundi à la maison d'entraide des anciens combattants et victimes de guerre de l'Indre et de la Vienne, à La Roche-Bellusson, M. Sainson, président de l'UNCAFN de Martizay, accompagné des membres du bureau, MM. Robin, Deletang et Blanchet, a remis au vice-président du conseil d'administration, M. Backhyn, et au directeur de l'établissement M. Ribardière, un chèque de 1.250 F. Ce chèque provient des bénéfices qui ont été réalisés lors du congrès départemental de l'UNCAFN qui a eu lieu le 15 juin dernier à Martizay. Geste généreux salué par les membres du bureau du conseil d'administration, le conseiller général du canton, René Chabot, et le maire de la commune, Maxime Bondy.

Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord

La section U.N.C.A.F.N. de Martizay compte au 1er janvier 2004 59 adhérents plus 4 veuves. Elle déplore le décès d'un des siens le 31 octobre 2003 en la personne de Bernard Lardeau à l'âge de 69 ans.

Malgré cette perte, la section enregistre 3 nouveaux adhérents au début de cette année : Messieurs Gallou François, Richard Raymond et Sécheresse Roger, et leur souhaite la bienvenue parmi elle.

• Les principaux évènements de la section en 2003 sont les suivants :

- le 1er mars : inauguration du Mémorial des combattants en AFN à Châteauroux, Square du Général De Gaulle

- le 8 mai : cérémonie au Monument aux Morts à Martizay

- le 22 juin : Méchoui à Martizay (134 convives)

- le 29 juin : Congrès Départemental à Châteauroux

- le 18 octobre : Diner dansant servi par le restaurant "Les Bords de Claise", Maison Joubert, et animé par l'orchestre "Franck Sallé" (plus de 200 personnes)

- le 11 novembre : cérémonie au Monument aux Morts de Martizay, ensuite remise des colis aux veuves de combattants résidentes à la Marpa (colis offerts par l' ONAC).

• Prévisions pour 2004 :

- Assemblée Générale le samedi 14 février à 14 h 30 suivie de la galette et du pot de l'amitié où les épouses sont cordialement invitées.

- le 20 juin : Congrès Départemental à Azay-Le-Ferron

- le 27 juin : Méchoui à Martizay

-le 16 octobre : Diner dansant animé par l'orchestre "Franck Sallé".

Bien sûr n'oublions pas les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre auxquelles nous sommes très attachés et très respectueux.

Le président Marcel Sainson remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui participent à la bonne marche de l'association et souhaite que cela continue dans ce sens longtemps.

Marcel SAINSON

Photo UNCAFN 2013

Les membres de la section UNCAFN de Martizay ont tenu leur 40ème assemblée générale le 9 février à la salle Monticello.

Le président Marcel Sainson a excusé certains membres absents pour cause de maladie et a demandé une minute de silence en mémoire des 4 camarades décédés dans l'année. D'ailleurs, la section participe à toutes les obsèques des anciens combattants toutes générations confondues et elle n'omet aucune des cérémonies patriotiques officielles.

Le président a souligné l'esprit de bénévolat, l'assiduité de ses membres et l'implication des femmes qui permettent à la section d'être dynamique. Il a d'ailleurs signalé la présence de 4 adhérents de plus de 80 ans sur les 5 que compte la section.

En 2012, les membres ont participé au congrès départemental d'Argenton le 3 juin 2012.

Le trésorier Bernard Cherrier a présenté un bilan financier positif de la saison 2012, preuve de l'excellente vitalité de l'association.

Le président a communiqué les décisions de l'assemblée départementale. Les questions diverses de la section ont été abordées et la date du dimanche 30 juin été retenue pour le traditionnel méchoui qui connaît toujours un vif succès En fin de séance, il a été procédé à la distribution des billets de tombola et au renouvellement du tiers sortant du bureau qui a été reconduit à l'unanimité.

Pour ne pas rompre avec les bonnes habitudes, la réunion s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié auquel les femmes avaient été conviées.

La composition du bureau s'établit comme suit :

Président :	Marcel SAINSON
Vice-président :	Pierre ROBIN
Trésorier :	Bernard CHERRIER
trésorier-adjoint :	Jacques BROUARD
Secrétaire :	Guy ANDRIEUX
Secrétaire-adjoint :	Gildas JULIEN
Porte-drapeaux :	Guy ANDRIEUX
	Roger LEONARD
Membres :	Robert CAPRON
	Jacques DELETANG
	Fernand SECHERESSE

L'amicale des anciens combattants de Martizay

AMICALE des ANCIENS
COMBATTANTS
36220 MARTIZAY

Roger PETITBON Matelot Breveté de la marine Nationale, pour ses services en AFN, Tunisie-Algérie a été décoré de la croix du combattant et de la médaille de renaissance de la Nation au cours de la cérémonie du 8 Mai décoration remise par le Président de l'Amicale des Anciens Combattants.

Remise de médailles au monument aux morts

Un médaillé pour le 8 mai

La cérémonie du 8 mai 2017 a été marquée par un évènement particulier intéressant de nos concitoyens.

L'Amiral JOUOT épinglait sur la poitrine de Roger SECHERESSE la médaille militaire, cette très belle distinction obtenue à la suite d'une citation à l'ordre de son régiment, ainsi que la croix du combattant et la médaille du titre de reconnaissance de la nation.

Le coussin sur lequel étaient accrochées ses médailles était porté par sa charmante petite fille.

Roger SECHERESSE de la classe 1959 excellent caporal, chef de pièce au 8ème régiment de parachutistes d'infanterie de marine a participé avec courage à toutes les opérations, il s'est particulièrement distingué le 20 avril 1961, secteur de Philippeville en Algérie où malgré un feu adverse par une mise en batterie à déclencher des tirs rapides, il a contribué à stopper la progression

des rebelles et à leur destruction. Le président et les membres de la section UNCAFN sont heureux d'avoir un médaillé parmi eux.

BRAVO ROGER !

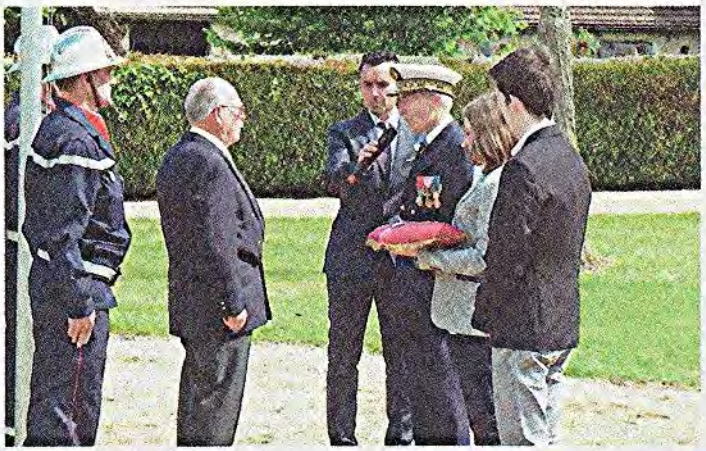

Le 8 mai 2017, Roger Sécheresse reçoit la médaille militaire ainsi que la croix du combattant et la médaille du titre de reconnaissance de la nation.

L'UNCAFN de Martizay

En cette année 2018, c'est le samedi 10 mars qu'a eu lieu la 45° assemblée générale des AFN à la salle Monticello. La date ayant été reportée suite à la neige du mois de février.

En entrée de séance, il a été procédé au paiement de la cotisation annuelle. Le nombre d'adhérents à ce jour est de 41. Puis, le président Marcel Sainson a souhaité la bienvenue à tous les participants et a demandé une minute de silence pour les camarades décédés au cours de l'année écoulée. Il a également remercié les porte-drapeaux Guy Andrieux et Roger Sécheresse pour leur disponibilité et les services rendus tout au long de l'année. Diverses questions et réponses concernant les droits de chacun grâce à l'association ont été abordées. La trésorerie représentée par Bernard Cherrier a démontré une gestion satisfaisante.

Bien évidemment, les AFN sont présents aux cérémonies du souvenir des 8 mai, 14 juillet, 11 novembre et 5 décembre journée d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, ainsi qu'aux autres manifestations extérieures dont le congrès départemental de Châteauroux le 10 juin 2018.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité, à savoir : **Président : Marcel SAINSON, vice-président, Pierre ROBIN, trésorier : Bernard CHERRIER, trésorier-adjoint : Jacques BROUARD, secrétaire : Guy ANDRIEUX, secrétaire-adjoint : Gildas JULIEN, porte-drapeaux : Guy ANDRIEUX, Roger SECHERESSE, membres : Jacques DELETANG, Fernand SECHERESSE.**

L'après-midi s'est clôturé par le traditionnel pot de l'amitié accompagné de sa galette avec les femmes cordialement invitées.

Photo UNCAFN 2018